

Délibération n°

D_2023_03_29_26

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 15
- Absents : 4
- Pouvoirs : 3
- Suffrages exprimés :
 - * pour : 18
 - * contre : 0
 - * abstention : 0

Date de la convocation :
23 mars 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS MAIRIE DE SALES

Séance du 29 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois et le 29 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de SALES s'est réuni en session publique ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. Yohann TRANCHANT, Maire.

Titulaires présents : M. Yohann TRANCHANT, Maire, Mmes et MM., Roger CHARVIER, Catherine RABASSO, Jean-Luc FALGUERE, Christine MEDIAVILLA, Alexandre GEORGES, adjoints, Mmes et MM. Genevieve BOUCHET, Sylvain BISTON, Valérie ROLLIER, Viviane RABATEL, Fabienne BROISSAND, Estelle MARCHAIS, Samuel COTTEREAU, Marlène JACQUET, Remy BERTHOD-ONFROY, Conseillers Municipaux

Absents ayant donné procuration : Mme Mélanie CONSCIENCE à Mme Catherine RABASSO, M. Hugues ALLARD à M. Roger CHARVIER et M. Guillaume MAGNIN à M. Yohann TRANCHANT

Absent excusé : M. Serge RAVOIRE

Secrétaire de séance : Mme Estelle MARCHAIS

OBJET - BUDGET ANNEXE MULTI-ACCUEIL – AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Rapporteur : Monsieur le Maire.

Le Conseil municipal, après avoir examiné le Compte Administratif, statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2022,

Constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 28 763.78€
- Un excédent d'investissement de : 19 286.07 €

DECIDE, après en avoir délibéré, à l'unanimité, d'affecter les résultats de fonctionnement et d'investissement comme suit :

- Fonctionnement recettes (compte 002) : 28 763.78 €
- Investissement recettes (compte 001) : 19 286.07 €

Ainsi fait à Sâles, les jours, mois et an susdits.

Extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Sâles, le 31 mars 2023

Le Maire,

M. Yohann TRANCHANT



La Secrétaire de séance

Mme Estelle MARCHAIS



Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le : 06/04/2023

Et de la publication le :